



Direction Générale Adjointe
de l'Aménagement du Territoire
Direction des Routes
Subdivision Poitiers-Futuroscope

CHASSENEUIL-du-POITOU,

Le 26/11/2020

FICHE DE CONSULTATION DE LA SUBDIVISION

Référence du dossier : PC08608320X0012

Archivé subdivision Poitiers Futuroscope

Reçu le 03/11/2020

Nom et adresse du demandeur :

GRAND POITIERS PHOTOVOLTAIQUE

Mr JULIEN Emmanuel
78 avenue Jacques Cœur
86068 POITIERS CEDEX 09

Adresse du terrain :

La Pazioterie
86600 COULOMBIERS

Nature de la voie desservant le terrain – RD 611

Observations :

L'orientation des panneaux photovoltaïques ne devront pas générer de réfraction vers la route départementale 611 et apporter un quelconque gêne aux usagers de la voie.

Tout accès se fera par la voie interne de la zone de la Pazioterie.

Aucun accès ne sera autorisé sur la RD 611.

Les règles fixées par le règlement de voirie départemental seront à respecter.

Les eaux pluviales devront être traitées sur la parcelle, conformément au règlement de voirie départemental stipulant l'interdiction de rejets d'effluents sur le domaine public

L'inobservation de ces mesures engage la responsabilité pleine et entière du pétitionnaire.

**Par délégation du Président du Conseil Départemental
Le Chef de la Subdivision Poitiers-Futuroscope**


Thierry ROUX